

27.03.2018 - 09:15 Uhr

## Les organisateurs suisses se maintiennent dans un marché en stagnation

Saint-Gall (ots) -

En termes de superficie et de population, peu de pays européens ont une densité de manifestations aussi impressionnante que la Suisse. Les statistiques de l'index SMPA pour 2017 montrent toutefois que la capacité a atteint ses limites. Le chiffre d'affaires brute stagne et la fréquentation de manifestations individuelles est en recul. Une raison pour les membres de la plus importante association suisse des organisateurs de concerts, spectacles et festivals, la Swiss Music Promoters Association ( SMPA ), de s'engager encore plus pour optimiser les conditions de marché d'une branche qui est économiquement significative.

Saint-Gall, le 27 mars 2018 - Avec une fréquentation d'un peu plus de 5 millions de visiteurs pour l'ensemble des manifestations organisées par ses membres, les statistiques de l'index de la SMPA pour l'an 2017 reflètent un marché à tendance stagnante par rapport à l'année précédente. La légère progression de 1,5%, est principalement due à l'adhésion de deux nouveaux membres. « L'augmentation du chiffre d'affaires brute de 2,2% à 355 millions de francs s'explique également par la météo favorable qui a poussé les visiteurs aux festivals d'été à consommer plus. L'augmentation résulte donc des ventes supplémentaires dans le domaine du Food & Beverage, et non d'une évolution positive de la branche » dit Stefan Breitenmoser, gérant de la SMPA. Or, en réalité, la fréquentation de certaines manifestations est plutôt en recul - alors que le prix des billets reste inchangé. « Le marché gris des billets continue à poser problème et les fans sont inutilement pénalisés par la surenchère des prix. Les plateformes attirent les clients avec des annonces bien placées en ligne, même lorsque des billets sont encore disponibles au prix normal auprès des billetteries autorisées », Breitenmoser ajoute. « La SMPA se félicite que Google, la Fédération romande des consommateurs ( FRC ) et le Secrétariat d'État à l'économie ( SECO ) aient engagé des actions contre ces pratiques. Malheureusement, le soutien politique fait encore défaut. Il nous reste beaucoup de travail pédagogique à faire. »

Les chiffres de l'index SMPA 2017 montrent aussi que les membres de l'association réussissent à se maintenir dans un marché en évolution rapide. Il est satisfaisant de constater que la programmation fait une plus large place aux artistes suisses. Les manifestations rencontrent toujours autant d'intérêt. Toutefois, les membres de la SMPA sont confrontés à toujours plus de contraintes réglementaires. On attend pour les semaines et les mois à venir l'ouverture des discussions sur un nouveau règlement pour la mesure du bruit, le lancement de l'initiative populaire contre la publicité et le sponsoring pour les produits du tabac, et une réglementation nationale unique prévoyant des exigences minima pour les services de sécurité. « Ce sont des thèmes qui peuvent paraître accessoires vu de l'extérieur » souligne encore Stefan Breitenmoser de la SMPA, « mais qui pourraient avoir d'importantes conséquences économiques pour notre branche. C'est pourquoi nous cherchons à engager un dialogue avec les représentants des autorités et des milieux politiques afin de défendre les intérêts de nos membres et favoriser une communication ouverte. »

La Swiss Music Promoters Association ( SMPA ) : La SMPA est l'association professionnelle des organisateurs suisses de concerts, spectacles et festivals de musique. A eux seuls, les 37 sociétaires de la SMPA représentent 80% des billets de concerts, spectacles et festivals vendus en Suisse. Chaque année, ils organisent environ 1'700 manifestations et spectacles de diverses nature, avec environ 5 millions de visiteurs pour presque 3'000 artistes et un chiffre d'affaires de 355 millions de francs. Pour plus d'informations : [smpa.ch](http://smpa.ch).

Contact:

Stefan Breitenmoser - Gérant, Tel. 071 220 84 40,  
[stefan.breitenmoser@smpa.ch](mailto:stefan.breitenmoser@smpa.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020418/100813838> abgerufen werden.